



# DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 25 février 2022

### **Sinistre camion de pompiers:**

Suite au sinistre sur le camion de pompiers en 2021, le conseil accepte le remboursement par la société AXA des réparations et de la franchise.

### **Projet contrat assurance multirisques:**

Mr le Maire expose la nouvelle proposition de la société AXA pour le contrat multirisques de la Commune. Après étude et comparaison avec l'ancien contrat, le conseil autorise Mr le Maire à signer ce nouveau contrat. Et accepte le remboursement de la société AXA pour la remise appliquée sur le contrat.

### **Subventions 2022 :**

Le conseil municipal vote les subventions 2022 pour les associations en vue de la préparation du budget 2022.

### **Avis "parc éolien du Bel Hérault":**

Le conseil décide, à la majorité, de donner un avis défavorable sur l'exploitation du parc éolien Bel Hérault sur les communes de Bucamps, Le Quesnel-Aubry et Montreuil sur Brèche.

### **Adhésion EPCI AU se60:**

Le conseil donne un avis favorable à la demande d'adhésion au SE60 de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.

### **Changement de fenêtres "école":**

Suite à la demande de subvention faite en 2021 pour le changement des fenêtres et portes de l'école de Paillart. Mr le Maire informe le conseil que la Préfecture de l'Oise a accordé une subvention à hauteur de 80 % soit 73 937,52 €. Les travaux débuteront en juillet 2022.

### **Rénovation éclairage public:**

Le conseil souhaite poursuivre son programme de maîtrise d'énergie, un devis a donc été demandé pour le remplacement de l'éclairage public et les projecteurs du stade en ampoules LED. Valeur de l'opération 12 799,70 € HT. Le conseil sollicite une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40 % soit 5 119,88 €.

#### **Défibrillateur "stade communal":**

La commune a été sollicité par l'U.S PAILLART pour l'obtention d'un défibrillateur. L'entreprise SCHILLER nous a fourni un devis qui est adopté en conseil. Il est décidé de solliciter l'association DASSAULT pour l'obtention d'une subvention.

#### **Capteur CO2 "école":**

Le ministre de l'éducation nationale recommande l'utilisation de capteurs de CO2 dans les classes afin de lutter contre la transmission du SARS-COV-2 en milieu scolaire.

Un soutien financier peut être octroyé par le rectorat jusque 8 € par élève, le conseil décide de profiter de ce soutien et de se munir de 4 capteurs pour une valeur total de 410 € HT. La subvention sera demandée auprès du rectorat.

#### **Sinistre serrure salle des fêtes:**

Le cylindre de la porte du rideau de la salle des fêtes a été forcé en février sans autres dégâts, le conseil accepte le remboursement de la société AXA.

#### **Bips des pompiers :**

Suite à une directive ministérielle, la fréquence radio des récepteurs doit être changée.

De ce fait, si nous voulons continuer à recevoir les alertes pour les interventions sur Paillart, il est nécessaire de changer les bips des pompiers.

Le conseil accepte le devis de la société TPL à hauteur de 1 271,28 € TTC et sollicite une subvention auprès du SDIS 60.

#### **Clôture "aire de jeux":**

Suite au passage de l'APAVE, qui contrôle la sécurité, nous devons changer la clôture entre l'aire de jeux et le ruisseau. Le conseil accepte le devis de la société ROUSSEL à hauteur de 2 349 € TTC.

#### **Plateforme tyrolienne:**

Le talus de la tyrolienne se creusant et par manque d'engazonnement, afin d'éviter tout accident, le conseil décide de faire une plateforme et accepte le devis de Mr LION qui s'élève à 3 780 € TTC.

#### **Casquette en zinc "mur école":**

Afin de stopper l'infiltration qui se fait dans le mur de l'école coté jardin maternelle, le conseil décide d'installer une casquette en zinc et accepte le devis de Mr LION qui s'élève à 1 968 € TTC.

#### **Remboursement repas formation:**

Les agents techniques se rendront en formation les 29 et 30 mars pour l'habilitation électrique. Leurs repas seront pris au restaurant de l'entreprise de formation et leur seront remboursés par la commune.

#### **Convention pour enlèvement des déchets de la Commune:**

Suite au changement de la taxe des déchets, le calcul pour la commune va aussi changer. Mr le Maire expose le nouveau calcul de la taxe spéciale concernant les communes, et le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de l'Oise Picarde.

### **Projet "installation équipement sportif":**

Suite à une nouvelle enveloppe pour l'installation d'équipements sportifs au stade communal par la Préfecture de la région des Hauts de France dans les communes rurales. Le conseil décide d'étudier le projet, de lancer les devis et de demander une subvention à hauteur de 80 %.

### **Devis remplacement horloge église:**

La commune a demandé l'intervention de plusieurs entreprises pour nous fournir un devis pour le remplacement de l'horloge, 4 entreprises nous ont rendu réponses : MIAMET, BODET, HUCHEZ et PASCHAL. Après étude des devis, le conseil décide de choisir le devis de la société HUCHEZ, devis étant le plus complet, coût de remplacement de l'horloge 10 449,84 € TTC. Le devis sera accepté si accord de la subvention.

### **Extension de la vidéo-protection:**

Le conseil décide de solliciter une nouvelle subvention auprès de la Préfecture au titre du programme S.

### **Sophrologie:**

Nous avons une proposition d'activité de sophrologie au sein de la Commune, le conseil accepte et décide de mettre à disposition l'ancienne mairie, un lundi sur 2. Une convention sera signée avec la praticienne et une réunion sera tenue pour informer la population.

### **Bureau de vote:**

Mr le Maire a confectionné les bureaux de vote pour l'élection présidentielle.

### **Subventions Monument aux morts accordée:**

Mr le Maire informe qu'une subvention de la CCOP et de l'ONAC est accordée pour la réfection des gravures du Monument aux morts.

### **Changement de prestataire cantine:**

Mme DECHIR informe du changement de prestataire de la cantine, qui sera à partir du 25 avril CUISINE CONCEPT.

### **14 juillet:**

Le conseil décide de maintenir la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le repas froid du 14 juillet. Des devis vont être demandés en ce sens.

### **Village culturel "20-21-22 mai":**

La commune rencontrera les agents du département et les artistes lors d'une réunion de calage pour l'organisation de l'événement. Une information aux habitants suivra.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 07 mars 2022

Le Maire

